

Formulaire de demande de contrat de fourniture d'eau potable « chantier temporaire »

Formulaire réservé aux professionnels du BTP

à compléter et à retourner avec les pièces demandées ci-après :

au moins 2 semaines avant la date de début de chantier pour nous permettre d'établir et de co-signer le contrat
par courriel à contact@eaux-euron-mortagne.fr

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au montage du dossier.

Les conditions de collecte et de gestion de vos données sont précisées à l'article 2.1 du règlement du Service de l'eau Euron Mortagne.

Identification du demandeur

Raison sociale :

NOM et Prénom du représentant légal (signataire du contrat) :

N° / Rue :

Code postal :

Commune :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Courriel :

N° SIRET :

Informations utiles à la facturation :

Identification et localisation du chantier

Rue :

N° de parcelle :

Code postal :

Commune :

Nature du chantier :

Utilisation de l'eau (démolition de voirie, balayage, préparation lait de chaux, aspersion ...) :

Date de début du chantier (pose du compteur) :

Date de fin du chantier (dépose du compteur) :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU FORMULAIRE

- Un extrait KBis
- L'arrêté de permission de voirie relatif au chantier

Signature du demandeur

Fait à : , le :

Signature :